

RAPPORT D'ACTIVITES

2024



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de partager avec vous le rapport d'activités 2024.

Vous y découvrirez une vue d'ensemble claire et complète de nos actions, qu'il s'agisse des services rendus chaque jour aux habitantes et habitants ou des grands projets portés pour l'avenir de notre territoire.

Tout au long de cette année, nous avons poursuivi l'ambition commune de faire vivre un territoire dynamique, attractif, innovant, solidaire et ouvert.

Ce rapport illustre, page après page, la richesse des réalisations menées par Valenciennes Métropole.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien sûr

Laurent DEGALLAIX

Président de Valenciennes Métropole

3

Développer l'économie et l'emploi

5

Cultiver le lien social

8

Réinventer la ville

13

Préserver l'environnement

18

Animer et promouvoir le territoire

22

Optimiser les moyens et les ressources

25

Finances

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole soutient l'implantation, le développement et la création d'entreprises. Elle mène une politique offensive pour favoriser l'innovation sur son territoire.

IMPLANTATIONS ET DÉVELOPPEMENTS D'ENTREPRISES

2024 a été une année riche en décisions d'implantations et de développements. Des entreprises majeures ont choisi le territoire de Valenciennes Métropole générant ainsi de nouveaux emplois, attirant des investissements et confirmant l'élan économique impulsé par Valenciennes Métropole.

Parmi les annonces phare de 2024 :

- Le groupe **Axens** a annoncé la construction, à Saint-Saulve, d'une usine de production de matériaux actifs de cathode, composants des batteries de véhicules électriques. Ce projet – à confirmer et concrétiser en 2025 et 2026 - devrait générer la création de 400 emplois directs pour un investissement de 517 M€.

- **La Maison Guiot, du groupe Monin**, a confirmé son déménagement depuis son site historique de production de sirops à Fresnes-sur-Escaut vers le Parc d'Activités de la

Vallée de l'Escaut 2 à Onnaing. Cet investissement de près de 45 M€ pourrait créer jusqu'à 60 emplois supplémentaires.

- **La société Hervé Thermique** a choisi le parc POLECO, à Bruay-sur-Escaut, pour implanter sa nouvelle agence valenciennoise. L'entreprise qui emploie 76 personnes envisage d'augmenter son effectif jusqu'à 117 employés dans les années à venir.



Valenciennes Métropole a soutenu, à hauteur de 348 000 €, des projets d'investissement et de développement d'activités de plusieurs entreprises générant un investissement global de 20 870 000 € sur le territoire et participant la création d'une cinquantaine d'emplois locaux. Il s'agit des sociétés **SKF** (Rouvignies), **Saint-Gobain** (Saultain), **Lucullus** (Saint-Saulve), **Rispal** (Marly) et **Besttic** (Maing). S'y ajoute un soutien de 54 000 € à deux projets d'innovation portés par les entreprises **Dealinka** (Anzin/Valenciennes) et **Scan&Stock** (Anzin), pour un montant investi de 550 468 € et la création de 16 nouveaux emplois.

Le développement d'une offre de parcs d'activités



Dans un contexte de forte attractivité du territoire et de raréfaction du foncier économique, Valenciennes Métropole continue de déployer des solutions pour répondre aux demandes et aux opportunités.

Le Parc d'Activités de la Vallée de l'Escaut 2 et son extension, représentent près de 80 hectares. Ils sont déjà réservés et optionnés, avec d'importantes perspectives de créations d'emplois. L'accueil de projets exogènes se couple avec le travail quotidien des équipes de Valenciennes Métropole pour permettre aux PME du Valenciennois de se développer et de s'implanter sur les parcs d'activités du territoire.

En 2024, la mise en œuvre du programme d'aménagement s'est poursuivie avec la réalisation des études et le lancement des procédures relatives au **nouveau parc Premium de 60 hectares des Dix Muids à Marly**, ainsi qu'aux deux parcs PME-PMI : **4 hectares sur le secteur de l'Ecaillon à Maing** et **7 hectares sur celui du Champs du puits à Vicq**. D'autres opérations sont à l'étude pour développer l'offre foncière économique, notamment sur Bruay-sur-Escaut et sur Fresnes-sur-Escaut. L'ambition est de toujours créer des espaces économiques avec les plus hauts standards de qualité d'aménagement, de construction et de services.

L'entrée Nord de Valenciennes, actuellement au cœur d'un gros projet de réhabilitation, comprendra un quartier d'affaires à haut niveau de services. 7 hectares de foncier seront dédiés à l'activité économique.

Valenciennes Métropole pense ses parcs d'activités comme de véritables lieux de vie. L'entretien régulier des infrastructures et le renforcement des équipements sur les parcs d'activités sont menés dans une démarche d'amélioration continue pour offrir aux usagers et aux dirigeants des entreprises un cadre de travail fonctionnel, agréable et propice au développement de leurs activités.

Des parcs d'innovation en pleine croissance.

L'innovation, vecteur d'attractivité et de différenciation, est un axe majeur de la stratégie de développement économique de Valenciennes Métropole. Ainsi, l'agglomération prépare l'avenir dès aujourd'hui en misant sur des secteurs clés qui forgent son identité et qui font sa force sur le territoire français, européen et international.

Valenciennes Métropole assure l'animation et le développement de ses deux parcs d'innovation et incubateurs : **Transalley** pour les mobilités durables et l'Industrie 4.0 et les **Rives Créatives** pour la filière numérique et les ICC (Industries Culturelles et Créatives).

Transalley, le technopôle de la mobilité



Porteur d'un écosystème de croissance et d'innovation, Transalley est un technopôle de 34 hectares dédié aux mobilités et transports durables. Labellisé parc d'innovation Hauts-de-France, le technopôle réunit près de 80 entités, publiques, privées et institutionnelles, entreprises, laboratoires et établissements de formation.

En 2024, Transalley a poursuivi son développement avec un riche programme d'immobilier d'entreprises, notamment la construction par le groupe Business O² en 2024 (Réseaux Business Club et Business Time) d'un espace de bureaux de 2300m² de qui complète l'offre de services du technopôle.

Les Rives Créatives, hub dédié à la création et à l'innovation numérique

Hub d'excellence dédié à la création numérique porté par Valenciennes Métropole et la CCI Grand Hainaut, les Rives Créatives accueillent et accompagnent tous ceux qui entreprennent et innovent par et pour les technologies numériques les plus avancées. Formées d'un noyau constitué d'écoles de pointe, de jeunes projets et d'entreprises référentes sur leur marché, les Rives Créatives animent une communauté qui collabore au service de l'innovation, du monde économique et des populations.

En 2024, les Rives Créatives ont poursuivi leur croissance avec :

- 16 nouveaux projets d'entreprises au sein de l'incubateur et 40 projets accompagnés

- 8 nouvelles créations d'entreprises numériques

- 2 nouvelles implantations

- La fin des travaux du programme immobilier Protocol de 2100 m² de bureaux développé par Carré Constructeur et offrant de nouvelles solutions d'implantations pour rejoindre le parc d'innovation des Rives Créatives.

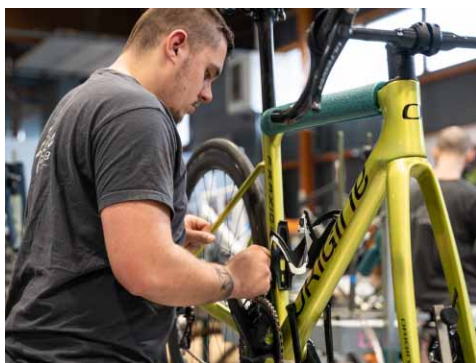
En 2024, les Rives Créatives ont lancé une programmation ambitieuse autour de l'intelligence artificielle. La conférence inaugurale « IA : Menace ou opportunités », animée par des experts dont Éric Scherer (France Télévisions), a réuni plus de 300 acteurs économiques et institutionnels. Ateliers, prototypes et débats éthiques ont nourri la réflexion et

rapproché les mondes public et privé. L'année s'est clôturée en décembre par une conférence sur les EdTech, portée par Rubika et l'Université Polytechnique des Hauts-de-France.



La transition du secteur industriel, une priorité pour l'avenir du territoire

Le secteur industriel occupe toujours une place prépondérante sur notre territoire. Dans ce contexte, les mutations en cours — qu'elles soient technologiques ou écologiques — annoncent une transformation en profondeur du tissu économique dans les années à venir.



Une large palette d'outils pour le développement du territoire

En 2024, Valenciennes Métropole a poursuivi son animation économique autour des enjeux du Plan Climat Air Énergie du territoire. Objectif ? Sensibiliser les acteurs économiques et les orienter vers des solutions favorisant leur transition écologique.

L'agglomération a ainsi mis en œuvre des actions concrètes pour accompagner la transition écologique des industries implantées sur le territoire, notamment à travers l'étude « **Décarbonation Territoire** » réalisée par Pôlénergie. Cette étude, menée auprès des 20 industriels identifiés comme les plus grands consommateurs de gaz et d'électricité et comme les principaux émetteurs de CO₂, a abouti à l'élaboration d'un plan d'actions destiné à accompagner ces acteurs dans la décarbonation de leurs activités.

Valenciennes Métropole intervient sur de nombreuses autres missions. Elle soutient notamment plusieurs partenaires spécialisés dans l'accompagnement des entreprises. Elle participe activement au dispositif Territoires d'Industries et porte le dispositif régional Proch'emploi sur le Valenciennais.

Valenciennes Métropole **accompagne aussi le commerce de proximité en milieu rural**. Dans ce domaine, en 2024, 3 projets ont été accompagnés. Cela représente 67 390 € d'investissements réalisés par les TPE pour 33 695 € de subventions versées, avec 4 emplois créés et/ou pérennisés.

Renforcer la visibilité du territoire pour accroître son attractivité

Dans un objectif de rendre le territoire toujours plus attractif et de mettre en lumière les atouts du territoire à l'échelle locale, régionale et nationale, Valenciennes Métropole a participé à une série d'événements tels que **la pose de la première pierre du groupe Orano Med** sur le PAVE 2 à Onnaing et celle de **l'extension du site logistique de Mercedes-Benz** à Rouvignies, la **6^{ème} édition du salon Made In Hainaut** ou encore la participation au pavillon des ambitions régionales avec les incubateurs des Rives Créatives et Transalley. Elle a aussi accueilli des événements tels que **les Rencontres Industrielles Régionales** en partenariat avec Cap Industrie, **la Régionale du Réseau Entreprendre** ou encore **la 5^{ème} étape de Territoires & Industrie** par la Gazette des Communes et l'Usine Nouvelle.

En 2024, Valenciennes Métropole a également participé à des salons professionnels tels que le **MIPIM** à Cannes ou encore le **SIMI** à Paris. Objectif ? Donner de la visibilité au territoire et réaliser une veille technique sur les pratiques de demain.

En matière de communication, Valenciennes développe la marque économique "**Valenciennes Attractive**". La communauté business du territoire est notamment regroupée sur la page LinkedIn Valenciennes Attractive qui dépasse les 5000 abonnés.



CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Pour favoriser la cohésion sociale, Valenciennes Métropole anime une démarche collective et concertée avec de nombreux partenaires. L'humain est au cœur de chacun de ses projets.

Contrat quartiers 2030 : une dynamique collective au service des quartiers

Mis en œuvre depuis 2024, le Contrat Quartiers 2030 est une étape majeure pour Valenciennes Métropole, engagée dans une politique ambitieuse de cohésion territoriale. Il repose sur trois priorités intercommunales – l'insertion sociale et professionnelle, la santé et la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales – tout en intégrant des thématiques transversales comme la réussite éducative, la parentalité, la prévention de la délinquance et la transition écologique.

Ce contrat renforce la coopération entre les communes et l'agglomération, les projets étant co-construits localement dans un cadre partagé. Un appel à manifestation d'intérêt permet d'associer habitants et acteurs de terrain à l'élaboration d'actions concrètes, adaptées aux besoins spécifiques de chaque quartier. Véritable feuille de route, cette approche territoriale vise à garantir l'équité, renforcer le lien social et améliorer durablement les conditions de vie sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'Accompagnement Individuel Renforcé (AIR)

L'Accompagnement Individuel Renforcé (AIR) vise à prévenir la récidive de personnes dont la délinquance est liée à une addiction, grâce à une prise en charge pluridisciplinaire juridique, sociale et médicale. Inspiré des juridictions résolutive de problèmes, le dispositif favorise la collaboration entre professionnels pour mieux prévenir la récidive.

En 2024 sur **110 personnes suivies** (87 hommes, 13 femmes) **82 % ont terminé l'accompagnement positif**. Parmi elles, 33 % étaient déjà à l'emploi avant l'entrée dans le dispositif contre 54% à la sortie.

Le dispositif a été renforcé pour accompagner des auteurs de violences conjugales liés à une addiction avant leur audience correctionnelle. La prise en charge inclut logement, insertion professionnelle, gestion administrative, accès aux soins et droits, et outils psychocriminologiques.

En 2024 sur **64 personnes suivies** (52 hommes et 12 femmes) pour des faits de violence conjugale, **87 % ont des enfants avec la victime**. Le taux de sortie positive à

l'audience correctionnelle est de 94 % et de 79 % par les mesures alternatives aux sorties (MAP). Parmi ces personnes, 34% étaient sans emploi à l'entrée contre 8% à la sortie.

En 2024, un projet de groupes de parole a été mis en place en partenariat avec Prim'toit AJAR, afin d'aborder couple, violence et place des enfants.

Fin 2024, le Tribunal et le SPIP ont conclu un protocole d'accord avec Valenciennes Métropole pour étendre le dispositif aux personnes condamnées. Le suivi post-sentenciel de l'AIR s'effectue en collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation sur des champs d'intervention aussi variés que l'insertion, les soins, l'addiction et le logement.



La réussite éducative

En 2024, l'équipe du Programme de réussite éducative, dispositif rattaché au volet éducation du contrat de ville, a accompagné 894 enfants de 0 à 16 ans issus des quartiers prioritaires de la ville. Les fragilités repérées sont liées à des difficultés d'apprentissage ou d'accès aux soins (pour deux tiers des enfants suivis). Les besoins sont conséquents et les sollicitations des partenaires sont régulières. L'éducation nationale constitue à cet effet un des plus gros repérant : 74 établissements scolaires sont couverts par le dispositif, sur 11 communes du territoire.

L'équipe engage un travail constant avec les partenaires du territoire afin de définir les priorités d'intervention. En 2024, de nouvelles actions ont été expérimentées, notamment dans le domaine du langage et de la prévention précoce.

Elles seront renouvelées pour 2025 au vu de la qualité de leur bilan.



La Santé

Le 7 juillet 2023, l'ARS et Valenciennes Métropole ont signé une charte d'engagement pour réduire les inégalités de santé sur les 35 communes, dans le cadre du futur Contrat Local de Santé.

Ce contrat s'articule autour de quatre priorités : l'accès aux soins, la prévention des cancers, la santé de la femme et de l'enfant, et la santé mentale.

Des groupes de travail ont élaboré en 2023 des plans d'actions adaptés, dont les premières mises en œuvre débutent en 2024.

A titre d'exemple, nous avons organisé, en 2024, deux villages Santé dans les villes de Vieux-Condé et d'Onnaing, qui ont réunis plus de mille participants.

Valenciennes Métropole maintient par ailleurs son engagement dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, en soutenant des projets spécifiques destinés aux publics les plus vulnérables.



La lutte contre les violences familiales et intrafamiliales

En 2023, 1 847 plaintes pour violences conjugales ont été enregistrées dans l'arrondissement de Valenciennes, soit une hausse de 6 % par rapport à 2022. Pour renforcer la prévention et la coordination des acteurs, le laboratoire de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales a été officialisé en mai 2023, réunissant l'État, les deux agglomérations, le Parquet, le Département et plusieurs partenaires institutionnels.

Son plan d'actions 2024-2025 s'articule autour de cinq axes :

Axe 1 : Accompagnement, écoute et orientation des victimes de violences conjugales

Malgré de nombreuses structures d'aide, les victimes ont du mal à s'orienter. Un projet vise à créer un accueil de jour qui ouvrira en janvier 2026 pour offrir un accompagnement global, immédiat et confidentiel, en facilitant la mise en réseau des partenaires. Ce local de 240m² appartenant à la SIGH permettra la création d'une porte d'entrée unique pour toutes les victimes de violences conjugales, avec ou sans enfant(s). Cet accueil de jour sera porté par l'association Prim'toit.

Axe 2 : Prise en charge des auteurs de violences conjugales

Valenciennes Métropole soutient des associations pour prendre en charge les auteurs de violences conjugales et notamment leur éviction du domicile conjugal. Malgré des progrès, la prise en charge reste limitée. En collaboration avec le Tribunal Judiciaire, Valenciennes Métropole a donc travaillé à améliorer cette prise en charge via le dispositif AIR. L'année 2024 a également permis d'initier un travail entre le dispositif AIR et l'association Prim'toit pour étoffer l'offre liée à l'accompagnement des auteurs via des groupes de paroles à destination des auteurs de violences conjugales qui seront expérimentés en 2025.

Axe 3 : Les enfants au cœur de la violence

Peu de dispositifs existent pour les enfants victimes de violences. Afin de lancer la dynamique sur le territoire, le laboratoire de lutte contre les violences conjugales du

Valenciennois a créé un événement au stade du Hainaut intitulé « Les enfants au cœur des violences conjugales : les conséquences sur les enfants, le pouvoir d'agir des professionnels » en décembre 2024. Cette journée a réuni 115 professionnels du Valenciennois et a permis la valorisation des structures existantes sur le territoire.

Axe 4 : La formation des professionnels

La formation des professionnels est une priorité sur le territoire. Le laboratoire a créé un groupe de travail pour évaluer les besoins de formation et identifier les spécificités locales. En 2024, le CIDFF, le planning familial ainsi que l'AGSS de l'UDAF ont formé plus de 50 professionnels autour des thématiques suivantes : les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales, l'exploitation sexuelle des jeunes mineurs.

Axe 5 : Vers une meilleure communication

En 2024, deux newsletters ont été publiées et envoyées à plus de 300 professionnels du territoire. Deux comités techniques à destination des professionnels - réunissant chaque fois une cinquantaine de professionnels - ont mis en lumière des dispositifs existants (CPAM, forces de l'ordre, association, etc.). A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une plaquette réunissant l'ensemble des actions mises en place sur le territoire a été éditée.



LE SOUTIEN À L'INSERTION ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole soutient les habitantes et habitants en quête d'emploi en offrant un accompagnement socio-professionnel renforcé et en s'appuyant sur des outils territoriaux comme la mission locale et l'école de la 2^{ème} chance. Elle offre également un accompagnement aux entrepreneurs. Les actions menées ou soutenues visent à anticiper les métiers de demain et à répondre aux difficultés de recrutement dans certains secteurs.

En 2024, l'accompagnement par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) c'est :



867
personnes accompagnées par le Plan Local pour l'Insertion
et l'Emploi dans le cadre d'un parcours individualisé et renforcé

284
nouvelles
intégrations



323
sorties positives

Pour lever les freins à l'emploi et créer des parcours vers l'emploi durable, Valenciennes Métropole finance des actions comme la garde d'enfants, la mobilité, la confiance en soi et l'entrepreneuriat.

La Région Hauts-de-France, en partenariat avec le PLIE, accompagne également les salariés en contrats aidés dans les lycées, avec 22 personnes positionnées à l'emploi et 40 aides à la recherche d'emploi.

La clause d'insertion



Pour lutter contre le chômage, Valenciennes Métropole favorise le développement des opportunités d'emploi pour les personnes en insertion en intégrant des clauses d'insertion dans les marchés publics confiés aux entreprises.

En 2024, 282 795 heures d'insertion (c'est 8% de plus qu'en 2023), ont été valorisées.

La volonté politique d'intégrer l'égalité Femmes/Hommes dans les clauses d'insertion et de diversifier les marchés a continué de se déployer en 2024. Le nombre de femmes dans les clauses d'insertion de Valenciennes Métropole a augmenté de 34% en 3 ans !

Mise en œuvre d'une offre de service aux entreprises

En 2024, 55 offres d'emploi ont été détectées et 43 offres ont été pourvues.

52 entreprises qui ont été accompagnées dans leurs recrutements en 2024 avec des offres essentiellement dans le domaine de l'industrie (25.50%) et du nettoyage (18.60%). 41.80% des postes proposés sont des missions intérim et 60.40 % des contrats concernent des participants de niveau infra V (CAP, BEP, BAC).

De nombreuses participations et représentations du CODEV ont eu lieu sur les forums et salons de l'emploi du territoire, avec un temps fort en septembre 2024 : la première édition de "L'emploi fait sa rentrée".

Organisé au Stade du Hainaut, cet événement a réuni 550 visiteurs, 19 entreprises, 3 centres de formation, et a permis à 200 candidats d'être reçus en entretien après le salon.



ÉGALITÉ FEMME -HOMME, UN AXE TRANSVERSAL

Approuvé en 2021, le plan d'actions pluriannuel « Égalité » de Valenciennes Métropole a été reconduit pour la période 2024-2026. Alors que les trois premières années du plan d'actions ont permis de former plus de 1000 personnes et d'établir une culture commune de l'égalité, l'objectif est aujourd'hui de consolider et développer l'intervention de Valenciennes Métropole sur 15 politiques publiques.

Une soirée à destination des élu.es des communes a permis de mettre en lumière les plans d'actions de cinq communes engagées, sachant que 11 communes ont signé la charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie publique.

L'animation du Réseau Égalité Valenciennois s'est poursuivie, avec l'organisation de 2 réunions, mobilisant une quarantaine de partenaires sur les thématiques de l'économie sociale et solidaire et des masculinités.

En 2024, Valenciennes Métropole a lancé un appel à projets « Égalité ». Cinq projets autour de la cohésion sociale, du sport et de l'entrepreneuriat ont ainsi été soutenus :

- **ESPOIR AVENIR** : sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans des métiers traditionnellement masculins (bûcheronnage, bâtiment, espaces verts).
- **E-GRAINE Hauts-de-France** : ateliers sur les masculinités auprès de jeunes (EPM, École de la 2^e chance) et de professionnel·les de l'insertion.

- **HANDELICE** : actions de prévention des violences sexistes et sexuelles par le théâtre d'improvisation auprès de jeunes en situation de handicap.

- **COACHING SUSPENDU** : création de podcasts et vidéos pour accompagner les hommes dans le retour à l'emploi après une maladie.

- **PROXITÉ** : modules de sensibilisation à l'égalité F/H avec outils de réalité virtuelle accompagnés par le mentorat.

Dans le cadre du programme INTERREG Europe – dispositif Peer Review, Valenciennes Métropole a initié des échanges avec des experts européens dans le domaine de l'égalité femme-homme. Provenant d'Autriche, de Suède, d'Espagne et d'Italie, ils ont participé pendant 2 jours à l'écriture du plan d'actions de Valenciennes Métropole dédié à l'urbanisme inclusif. Ces rencontres ont permis le partage d'expériences et à des échanges sur les enjeux et les problématiques rencontrées en termes de gouvernance, de participation des acteurs et de mise en œuvre des projets et ont abouti à la proposition de pistes d'amélioration adaptées à notre territoire..



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement (CODEV) de Valenciennes Métropole est composé de 41 membres bénévoles qui font valoir leur expertise d'usage en tant que représentant de la société civile afin de contribuer aux politiques et aux projets menés par l'agglo. Paritaire, il reflète la diversité de l'agglomération. En 2024, quatre sujets ont fait l'objet de travaux de la part du CODEV :

Les Eco-Défis :

Alors que le Label Zéro Déchet avait été créé par le CODEV en 2019, les membres ont décidé de s'associer à la CCI Grand Hainaut et la CMA Nord pour proposer un nouveau label récompensant les artisans et commerçants qui s'engagent pour la transition écologique : les Eco-Défis. Au delà de la thématique déchets, 10 artisans-commerçants sélectionnés ont été évalués sur des sujets tels que l'énergie, l'eau ou encore la mobilité et ont reçu le label « Ecodéfis 2024 »

Le Plan Climat :

Informé sur le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et le nouveau Plan de Mobilité 2024-2030, le CODEV s'est penché sur les enjeux de mobilité durable : Plan Vélo,

hubs de mobilité, logistique du dernier kilomètre, etc. Un atelier a été lancé fin 2024 sur ces thèmes, et le CODEV a participé à l'événement « Place au vélo » avec des écoles du territoire.

La Maison de l'Habitat et des Transitions (MHT) :

Le CODEV a rendu un avis sur les futurs services de la MHT en consultant des collectifs d'habitants. En attendant son ouverture prévu, il a proposé des journées « hors les murs », dont une première à Aulnoy-lez-Valenciennes en 2024, réunissant plusieurs acteurs du logement et de la rénovation.

La Santé :

En 2024, le CODEV a participé à la rédaction du Contrat Local de Santé entre Valenciennes Métropole et l'État, axé sur la santé des femmes, l'accès aux soins et la santé mentale. Il a soutenu les premières actions, notamment les « Villages Santé des Femmes » à Onnaing et Vieux-Condé.

RÉINVENTER LA VILLE

La rénovation urbaine est un pilier central de l'action de Valenciennes Métropole. Il s'agit de conjuguer l'urbain et l'humain pour améliorer le bien-être des habitantes et habitants.

Le PNRQAD



Le projet PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) se poursuit sur les communes de Valenciennes, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut et Vieux-Condé. Les chantiers et les livraisons de logements continuent sur les différents sites.

L'année 2024 a été marquée par :

- La livraison à Valenciennes, sur l'îlot **Onésyme Leroy** et la **place du Pont Delsaux**, de 25 logements SIGH et des espaces publics.
- La réalisation des fouilles archéologiques de la **place de la Barre** à Valenciennes et de l'îlot **Badin Sarrazins**, en vue des aménagements des espaces publics de ces secteurs
- Le démarrage des travaux de réhabilitation de l'îlot de l'**Imprimerie** à Condé-sur-l'Escaut (Habitat du Nord)
- Le début de la construction de logements (locatifs sociaux SIGH et en accession à la propriété) à **Fresnes-sur-Escaut**, le long de la rue du rivage.



La restructuration des centre-bourgs des communes de moins de 5 000 habitants

L'année 2024 a été marquée par

- La construction du bâtiment commercial de Prouvy et le transfert du commerce
- La livraison du parc, de la place des Déportés et des 22 logements locatifs sociaux à Famars
- Les études pré-opérationnelles pour la poursuite de l'îlot Delcourt / Salengro à Hergnies : réhabilitation de l'école, aménagement des espaces publics, construction de logements locatifs sociaux
- La procédure de DUP pour le projet du centre-bourg de Verchain-Maugré, rendue nécessaire au regard des problématiques d'acquisitions foncières

La restructuration des cités minières et ouvrières



En 2024 les travaux sur les cités financées par l'ERBM ont été marqués par :

- La fin des travaux d'espaces publics et de réhabilitation des logements (Maisons et Cités) sur la **cité Saint Pierre** à Condé-sur-l'Escaut.
- La fin des travaux d'aménagement de la partie nord de la **cité Cuvinot**, à Onnaing et Vicq et la poursuite de ceux-ci partie Sud autour de la Chasse de Valenciennes et la Place Désandrouin. La poursuite des travaux de

réhabilitation des logements Maisons et Cités.

- Les études de maîtrise d'œuvre sur la **cité du Rieu** à Vieux-Condé, retenue sur la liste complémentaire ERBM pour la réhabilitation des logements.
- L'étude pré-opérationnelle pour la restructuration de la **cité du Jard**, à Condé-sur-l'Escaut, et le début des premiers travaux de réhabilitation des logements (SIA Habitat).

- Les derniers relogements des familles de la **cité du Corbeau**, à Quiévrechain, et la démolition de cette cité située en zone inondable (EPF Hauts de France).

- Le démarrage de l'étude pré-opérationnelle de la **cité du Plateau**, à Fresnes-sur-Escaut.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain



Le NPNRU concerne les quartiers **Chasse Royale à Valenciennes, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, la Briquette à Marly et Chanteclerc Le Coq à Condé-sur-l'Escaut**. L'année 2024 à été marquée par :

- La poursuite des relogements des ménages issus des quatre quartiers en vue des démolitions à venir
- La poursuite des démolitions dans le **quartier Chasse Royale** à Valenciennes (2 à 12 Mousseron et 1 à 7 Jurénil, SIGH) et le **quartier Le Coq** à Condé-sur-l'Escaut (Cytises, Partenord et SIGH)

- L'achèvement de plusieurs rues et place à **Chasse Royale**, ainsi que l'aménagement de la phase 2 des espaces publics du **Faubourg de Lille**, à Valenciennes et le démarrage des aménagements de la **Place de la Bleuse Borne** à Anzin

- La communication régulière avec les habitants du **quartier Faubourg de Lille** pendant la phase travaux.

- La livraison d'une partie des logements locatifs sociaux dans le **quartier Chasse Royale** par la SIGH (13 logements de La Roseaie et 95 logements sur Jonas)

- L'inauguration du **pôle éducatif Gisèle Halimi, quartier Chasse Royale**, à Valenciennes

- La poursuite des travaux de **construction du CFA** de la Briquette, à Marly

- Le début des chantiers du **groupe scolaire de la Briquette** à Marly et du **pôle éducatif et social du Faubourg**

de Lille à Valenciennes

- Les travaux de réhabilitation de logements locatifs sociaux sur le **Faubourg de Lille** résidence des Frères Auvray et démarrage des travaux pour la résidence Verley

- Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de la **Briquette** à Marly et du **Coq** à Condé-sur-l'Escaut

- Les études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des résidences Corot et Dubled à **Chasse Royale** et la résidence du Hainaut au Coq (SIGH)

- La poursuite des procédures d'acquisitions foncières pour les îlots dégradés des **quartiers Chasse Royale, Bleuse Borne et Faubourg de Lille** (Valenciennes Métropole et EPF)

- La poursuite de l'OPAH-RU dans le secteur **Bleuse Borne / Faubourg de Lille** à Anzin et Valenciennes

La restructuration de l'Entrée nord de valenciennes



Déclarée d'intérêt communautaire en 2020, l'entrée Nord de Valenciennes depuis l'A23 marque l'entrée dans l'Agglomération. En 2024 toute la partie nord du boulevard et les bretelles nord de l'échangeur d'autoroute ont été réalisées.

L'année 2024 a notamment été marquée par :

- La réalisation des travaux avec notamment la pose des réseaux dans l'avenue Lomprez et sur le nouveau boulevard, l'aménagement des bretelles nord de l'échangeur, la démolition de la passerelle piétonne entre Chasse Royale et Dutemple, l'aménagement des voies nord du boulevard Jean-Louis Borloo ainsi que du trottoir et de la piste cyclable, les plantations sur tous ses aménagements.

- La poursuite des études pour la seconde phase de la ZAC, secteur menant vers le CH de Valenciennes.

- La poursuite de la concertation avec les habitants pour la seconde phase et la communication régulière avec les habitants pendant la phase des travaux

- L'accompagnement des locataires de la cité des Rapatriés en vue de leur relogement

- La recherche d'opérateurs et investisseurs pour les constructions en développement économique à venir le long du nouveau boulevard.

HABITAT / LOGEMENT

L'année 2024 a permis de mettre en œuvre la première année du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté au 1^{er} janvier. Pour cela, le budget Habitat se structure ainsi :

en fonctionnement

Dépenses 955 833 €

Recettes 203 980 €

en investissement

Dépenses 13 288 542 €

Recettes 6 096 333 €

L'année 2024 a notamment été marquée par :

→ La poursuite de l'action en faveur du parc privé et la lutte contre le logement indigne

- **580 logements réhabilités** avec les aides financières de Valenciennes Métropole et de l'ANAH pour un total de 13 066 048 € et 21 868 984 € HT de travaux
- Poursuite de l'OPAH- RU Bleuse Borne-Faubourg de Lille
- Poursuite du dispositif « Valenciennes au Cœur » dans le cadre du programme Action Cœur de Ville
- L'engagement de Valenciennes Métropole et la contractualisation du programme « Petite Ville de Demain » à Condé-sur-l'Escaut
- Assistance aux communes dans l'application des pouvoirs de police dans la lutte contre l'habitat indigne

→ Le renforcement du dispositif communautaire pour l'amélioration thermique du parc social

- **936 logements réhabilités thermiquement** pour un montant total de subvention de 8 501 365 € (3 419 000 € en fonds propres CAVM et 5 082 365 € en subvention déléguée de l'Etat)

→ Le financement en offre nouvelle HLM

- **458 logements** pour une subvention totale de 2 735 252 € dont 1 439 000 € sur fonds propres.

→ Le développement de l'acquisition-amélioration

- **46 logements acquis-améliorés** pour une subvention totale de 1 205 000 € en fonds propres et 234 000 € en subvention déléguée de l'Etat.

→ Mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution

- **1 824 attributions de logements HLM** en 2024 pour 9 034 demandes, soit un indice de tension de 4,9

LES AMÉNAGEMENTS DE VOIES STRUCTURANTES

Voies structurantes



En 2024, la mutation des boulevards de Valenciennes et des axes structurants de l'agglomération s'est poursuivie.

L'année 2024 a été marquée par :

- La livraison de l'avenue Barbusse et de la place Gabriel Péri, à Marly
- Le démarrage des travaux des avenues Jean Jaurès / Waldeck Rousseau à Anzin et Beuvrages
- Les études de maîtrise d'œuvre de l'aménagement des avenues Jean Jaurès à Fresnes-sur-Escaut et à Quiévrechain

Boucles cyclables

Le création de boucles cyclables touristiques se poursuit sur le territoire. En 2024, les travaux d'aménagement de la seconde boucle cyclable du territoire, la boucle de l'Aunelle, se sont achevés pour la partie sud et centrale.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES

Valenciennes Métropole participe au développement des communes qui composent son territoire avec une attention particulière pour les communes rurales et périurbaines de moins de 5000 habitants.

LE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC)

Valenciennes Métropole participe au financement des projets des communes membres avec le Fonds de Soutien aux investissements Communaux (FSIC).

En 2024, **2 004 252 € de subventions FSIC** enveloppe classique 2021 - 2026 ont été délibérées au profit de l'investissement communal de 20 communes de Valenciennes Métropole. Au total, 47 projets communaux ont ainsi été soutenus. 41 de ces projets ont été réalisés dans des communes de moins de 5 000 habitants

De plus, afin d'éviter la multiplication des différents dispositifs de soutien, une enveloppe complémentaire unique de **400 000 €** au sein de l'enveloppe FSIC 2021-2026 a été **dédiée aux communes rurales** pour financer les aménagements communaux pour le développement des commerces de proximité, ainsi que les réhabilitations des salles de sport/gymnase. En 2024, la commune de Prouvy a pu bénéficier de cette subvention complémentaire pour les travaux de construction d'un bâtiment commercial dans le cadre de la requalification du centre bourg. 50 000 € ont été attribués à la commune.

En parallèle, une enveloppe complémentaire d'un montant unique de **400 000 €** au sein de l'enveloppe FSIC 2021-2026 a été dédiée aux communes pour financer des projets en lien avec des objectifs de lutte contre les îlots de chaleur et de biodiversité. Dans ce cadre, deux communes ont pu bénéficier de cette subvention complémentaire au cours de l'année 2024 : **Saultain**, pour la renaturation de la Place Paul Vaillant Couturier et de la Place Louise Michel (58 671€) et **Quiévrechain**, pour la végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jean-Marie Brison (60 224 €)

FONDS DE CONCOURS ENERGIE DEVIENT LE « FONDS ENERGIE-CARBONE »

Dans la continuité du fonds de concours Energie, créé en 2020, le Conseil Communautaire a reconduit ce fonds pour la période 2021-2026 à hauteur de 6 000 000 €, soit **1M€/an**.

Il comprend un fonds « Energies renouvelables et de récupération » (EnR) et un fonds de soutien aux audits énergétiques à destination des communes. Il intègre également un fonds de soutien aux diagnostics d'éclairage public encourageant les communes à réaliser des projets de rénovation de leur éclairage public permettant une réduction de consommations importantes.

Lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2023, le Fonds Energie 2021-2026 a intégré un fonds de soutien pour les bilans des émissions de gaz à effet de serre des communes. Le PCAET de Valenciennes Métropole vise une réduction de 68% des émissions d'ici 2050 (par rapport à 2016). Les communes peuvent contribuer à cet objectif. Le fonds de concours a donc été renommé « Fonds Energie-Carbone »

En 2024, le fonds EnR a soutenu 12 projets dont 5 sont situés dans des communes rurales. Parmi les projets 4 audits, 5 installations de panneaux photovoltaïques, 2 pompes à chaleur ou encore d'une chaufferie biomasse.

DOTATION EN MATÉRIEL



Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire à destination des manifestations communales, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper le matériel dans un bâtiment unique et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire.

MISSIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller sur les questions d'urbanisme.

>> 587 668 €
au titre du Fonds EnR
pour 12 projets
dans 10 communes

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal évolue pour garantir la cohérence entre la planification et les projets. L'année 2024 a été marquée par plusieurs évolutions notamment l'approbation pour le projet d'un nouveau centre de secours à Sebourg, la mise à jour des annexes (servitudes, périmètres de projets urbains, intégration des Secteurs d'Informations sur les Sols) et la poursuite de plusieurs procédures en cours à savoir la modification de droit commun n°2 qui a pour objet de corriger de nouvelles erreurs matérielles mais également de faire évoluer le document pour répondre aux demandes communales et prendre en compte une orientation du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029, une révision allégée pour le reclassement du château de Fresnes-sur-Escaut et la déclaration de projet pour l'entrée Nord de Valenciennes (dérogation loi Barnier).

Deux procédures ont été lancées : la révision allégée pour l'intégration du volet « parc solaire au sol » du schéma de développement solaire et la déclaration de projet pour une installation de stockage d'énergie à Famars.

Par ailleurs dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la commune de Condé-sur-l'Escaut, une étude « Site Patrimonial Remarquable » (SPR) a été lancée. Un « SPR » est une Servitude d'Utilité Publique (SUP) qui s'impose au PLUi et qui vise à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.



Etude Friches



La phase 3 de l'étude sur l'identification et la requalification des friches stratégiques et prioritaires de l'agglomération, lancée en 2021, s'est poursuivie avec des études pré-opérationnelles sur deux friches

prioritaires : le site des Ateliers Centraux à Anzin et la friche de l'ancienne ferme Tamboise à Quérénaing.

Ces études ont permis de définir plusieurs scénarios d'aménagement en fonction des possibilités de réhabilitation de tout ou partie des bâtiments des derniers suivant l'état structurelle des bâtiments. Leur programmation étant arrêtée, le pré-bilan prévisionnel sera affiné en fonction de ces résultats.

Schéma Directeur Commercial du Valenciennois

Le Schéma Directeur Commercial du Valenciennois est piloté par le SIMOUV en collaboration avec les deux agglomérations du valenciennois.

Suite à son adoption, fin 2023, du Schéma Directeur Commercial du Valenciennois, un comité de veille a été mis en place pour suivre et évaluer les

projets commerciaux afin d'assurer le maintien d'un équilibre et d'une complémentarité commerciale entre les commerces de centre-ville, les magasins discount et les zones commerciales périphériques.

ZAN

Les travaux sur la prise en compte de la Loi Climat et Résilience, et notamment la diminution de moitié de la consommation foncière à l'horizon 2030 dans le cadre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050, se sont poursuivis en 2024. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le SIMOUV et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) dans la perspective de la Conférence Régionale de Gouvernance, du suivi de la modification du SRADDET et de la révision du SCoT.



ADS : Instruction pour les 31 communes adhérentes au service mutualisé

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols), créé en 2015, assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 31 communes adhérentes du territoire tout en entretenant une relation continue avec les communes et les administrés par le biais de contacts téléphoniques, de rendez-vous et l'organisation de club ADS.

L'année 2024 a été marquée par l'adhésion de la commune de Bruay-sur-l'Escaut au service commun ADS à compter du 1er janvier 2024 afin que le service instructeur de Valenciennes Métropole reprenne l'instruction des permis de construire, d'aménager, de démolir et des déclarations préalables mais également l'instruction des certificats d'urbanisme opérationnel et des déclarations préalables.

11 Permis d'aménager

331 Permis de construire

43 Permis de démolir

1334 Déclarations préalables

44 Autorisations de pose d'enseigne

91 Certificats d'Urbanisme opérationnels

Ces 1845 dossiers représentent 1380 équivalents PC

C'est 422 dossiers de plus qu'en 2023 ! A noter qu'il y a eu un grand nombre de dossiers correspondant à la pose de panneaux photovoltaïques et à l'isolation thermique par l'extérieur et que la commune de Bruay-sur-l'Escaut, nouvelle adhérente, a généré 126 équivalents PC.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole s'engage pour la transition énergétique.

LE PLAN CLIMAT



Plan Climat 2021 -2026

Suite à l'adoption de son nouveau plan climat-air-énergie territorial, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), de nombreuses actions ont été menées en 2024 en matière de sobriété et autonomie énergétique, de mobilité durable, de « mieux vivre sur le territoire » ainsi que des actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation

→ Sobriété et autonomie énergétique

En 2024, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi de nombreuses actions pour la sobriété et l'autonomie énergétique. **Concernant l'habitat**, l'action a porté sur la rénovation énergétique des logements, la sensibilisation via l'Espace Conseil France Rénov', le lancement d'une étude pour un Fonds Air Bois, et le soutien à une seconde campagne de déploiement de thermostats connectés.

Concernant les entreprises, l'agglomération a organisé trois « petits-déjeuners de la décarbonation » et poursuivi l'étude menée avec Pôle Énergie pour accompagner leur transition. **Pour les bâtiments publics**, elle a réalisé des états des lieux énergétiques dans 11 nouvelles communes, mis à jour les suivis de 12 communes déjà adhérentes au conseil en énergie partagée, conduit 19 audits, mené des actions de sobriété sur son siège, et réuni les 35 communes lors d'un « club énergie » dédié aux subventions.

Enfin, **en matière de réseau de chaleur et d'énergies renouvelables**, elle a lancé une consultation pour un futur réseau de chaleur structurant qui pourrait desservir sept communes, poursuivi l'avancement de trois centrales solaires et trois ombrières de parking, accompagné les communes dans l'application de la loi APER, identifié de nouveaux parkings et toitures à potentiel photovoltaïque, et maintenu son cadastre solaire à disposition.

➡ Mieux vivre sur le territoire

En 2024, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi plusieurs actions pour le mieux-vivre sur le territoire.

Sur le volet alimentation et agriculture, parmi les actions fortes on peut citer le lancement de son Projet Alimentaire Territorial, le suivi du projet pilote de l'Archipel Nourricier, l'organisation d'une journée sur la restauration collective pour les élus, la signature d'une convention « Ici je mange local », la mise à jour du guide des producteurs, le soutien des collectifs d'agriculteurs et la poursuite de ses partenariats (A PRO BIO, Planteurs Volontaires). Plusieurs actions de sensibilisation ont complété cette dynamique, telles qu'un ciné-débat sur la précarité alimentaire ou encore le dispositif « Vivons en Forme ». Des plantations de haies et l'accompagnement d'une ferme urbaine à Anzin ont également été menés.

En matière de biodiversité, l'agglomération a notamment poursuivi son schéma stratégique de renaturation, lancé un fonds de soutien aux communes, organisé des plantations (micro-forêts, haies), renouvelé l'opération « plantons le décor » avec ENRx, et engagé des études pour plusieurs sites à renaturer sur le territoire. Elle a aussi participé à un projet européen transfrontalier sur la biodiversité et acquis cinq capteurs de pollens pour mieux suivre l'évolution de ces allergènes.

Concernant l'aménagement, Valenciennes Métropole a poursuivi la rénovation de l'éclairage public, le fauchage différencié et la végétalisation des quartiers en renouvellement urbain (Faubourg de Lille, Chasse Royale, Entrée Nord, Place G Péri, ...) et intégré la transition écologique au Contrat Quartiers 2030.

Sur la thématique de l'eau, l'agglomération a avancé sur son schéma directeur stratégique, réalisé plusieurs ouvrages de régulation des eaux usées, engagé des actions contre les fuites et développé le recours à l'eau brute pour l'industrie. Elle a aussi conduit des études pour réduire les consommations énergétiques de son patrimoine d'assainissement et signé un partenariat avec le PNR Scarpe-Escaut pour la mise en œuvre du Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau Scarpe aval sud sur le territoire du SAGE Scarpe Aval.

Enfin, en économie circulaire et réemploi, elle a poursuivi ses collaborations avec la Maison du Vélo de Valenciennes, soutenu des projets de seconde main et de réemploi (TREQ 59, Compagnons Bâtisseurs), engagé une réflexion sur la collecte de matériel médical. Une personne dédiée à cette thématique a été recrutée.

➡ Exemplarité des collectivités, animation et éducation

Plusieurs actions en termes d'exemplarité des collectivités, d'animation et d'éducation sont représentatives de la volonté de Valenciennes Métropole d'impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire. En 2024, Valenciennes Métropole a poursuivi ses actions d'animation et de mobilisation autour de la transition écologique, avec la validation de son plan d'action « Territoire Engagé Transition Écologique », la valorisation des projets dans ses supports institutionnels, des visites inspirantes pour les élus, ainsi que diverses actions de communication et d'événementiel (Éco-défis, Place au Vélo, plantations citoyennes, appel à projets transition écologique).

En matière d'exemplarité, l'agglomération a poursuivi son plan de sobriété, acquis de nouveaux vélos électriques pour les agents, proposé des formations à l'éco-conduite à ses agents, engagé l'actualisation de son bilan carbone, signé un contrat d'objectifs territorial avec l'ADEME.

Pour le soutien aux éco-entreprises, elle a lancé la labellisation Éco-défis pour dix commerçants et artisans, intégré le réseau régional COM'EIT et candidaté à un projet européen Interreg sur l'écologie industrielle et territoriale.

Enfin, en matière de sensibilisation, le Conseil de Développement a animé un ciné-débat sur l'alimentation, participé à Place au Vélo, recensé les initiatives éco-citoyennes des 35 communes, et valorisé les projets financés par l'appel à projets transition écologique. La CAVM a également organisé une conférence avec l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, et initié une démarche de « mise en récit » de la transition écologique dont la première étape sera finalisée en 2025.

MOBILITÉ DURABLE

➡ Réseau de bornes de recharge électrique

En juin 2024, Valenciennes Métropole a adopté son Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE). Ce document définit la stratégie de déploiement de bornes publiques. En octobre, elle a initié la procédure de concession de service pour leur installation, maintenance et exploitation.

300
points de charge

ouverts au public sur le territoire
de Valenciennes Métropole fin 2024

➔ Mise en œuvre du Plan Vélo de Valenciennes Métropole



Suite à l'adoption de son Plan Vélo, Valenciennes Métropole a poursuivi en 2024 le déploiement de son programme d'action sur les 3 leviers identifiés :

- **L'aménagement de 8 grands itinéraires cyclables continus et sécurisés desservant les principaux pôles d'activité.** En 2024, Valenciennes Métropole a renforcé les continuités cyclables avec plusieurs aménagements (Boucle de l'Aunelle, avenue

Barbusse, Chasse Royale, Faubourg de Lille) et préparé les opérations 2025 avec l'ADAV. Elle a aussi accompagné des projets départementaux, dont la RD70 à Petite-Forêt. Plus de 30 km supplémentaires ont été réalisés, portant le réseau à près de 300 km d'aménagements (pistes, bandes cyclables ou voies vertes) à l'échelle du territoire. Enfin, un premier comité d'itinéraire du Plan Vélo a réuni communes et partenaires pour suivre l'avancement des 8 grands axes.

➔ Zones à faibles émissions mobilité (ZFE)

Conformément aux obligations issues de « Loi Climat et Résilience » d'août 2021, Valenciennes Métropole a engagé, en 2024, les études de préfiguration réglementaires en partenariat avec la CAPH, le SIMOUV, le Département du Nord et Atmo Hauts-de-France.

➔ Plan de Mobilité du Valenciennois

En 2024, Valenciennes Métropole a participé activement à l'élaboration du plan d'action du projet de Plan de Mobilité 2025-2035 du Valenciennois, porté le SIMOUV. Ce plan d'action vise à répondre aux enjeux identifiés pour accompagner la transition des mobilités sur le territoire. 30 actions identifiées pour la mise en œuvre d'une stratégie de transition des mobilités

- **Le développement des services dédiés aux cyclistes.** En 2024, l'agglomération a accompagné les projets visant à développer l'offre de stationnement vélo sécurisé dans les pôles de mobilité, en lien avec le SIMOUV et SNCF Gares & Connexions, et dans les lieux de centralité, en collaboration avec la SPL Stationnement. Le partenariat avec l'application de guidage Geovelo a été poursuivi afin de valoriser l'offre d'aménagements cyclables.

- **La mise en place d'incitations à la pratique du vélo.** En 2024, le renouvellement du dispositif d'aide à l'achat a permis d'accompagner 240 foyers dans l'acquisition d'un vélo. Une deuxième édition de l'événement « Place aux Vélos » a été organisée en juin 2024 afin de promouvoir l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire en faveur du vélo.

Logistique urbaine durable

En 2024, Valenciennes Métropole a rejoint le programme LUD+ pour poursuivre sa dynamique en faveur de la logistique urbaine durable. Un comité des partenaires a permis de finaliser le plan d'action et de préparer la signature de la Charte. Cette démarche de co-construction a permis de mener avec les professionnels de premières actions : la réalisation d'un audit des aires de livraison, le développement d'une application à destination des livreurs et l'inauguration du hub cyclo-logistique Val'Mouv.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Valenciennes Métropole a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets au SIAVED qui se substitue automatiquement à la communauté d'agglomération pour tout ce qui concerne la gestion des déchets et des déchetteries.

➔ Réduction des quantités de bio-déchets collectés par la promotion du compostage

1701
composteurs
commandés

742 bacs 35 litres distribués pour la collecte en porte à porte des déchets alimentaires

756 bio-seaux en logements collectifs pour l'hypercentre de Valenciennes

➔ Poursuite des expérimentations de la collecte en points d'apport volontaire des déchets alimentaires



Quartier de la verrerie et ses alentours à Anzin, **18 points d'apport volontaire** sont installés pour 1 214 foyers équipés d'un bio-seau avec sacs kraft. Tandis qu'à Préseau, **9 points d'apport volontaire** ont été installés pour 667 foyers équipés d'un bio-seau avec sacs kraft. **La collecte a permis de collecter 73,77 tonnes en 2024.**

➔ Promotion du réemploi

Poursuite du développement des repair-café : 4 organisés en 2024

Déploiement des espaces de collecte d'objets ré-employables dans 4 déchetteries afin de favoriser le réemploi sur le territoire.

➔ Collecte des déchets



11 265 T



5 829 T



47 103 T



11 172 T

**9 870
bacs distribués**



➔ Sensibilisation

>> 6 ateliers zéro déchets ont été organisés en 2024

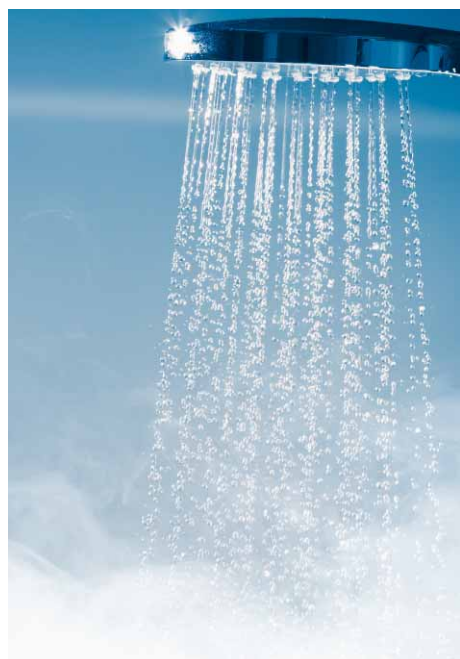
>> **Opération Portes ouvertes** en octobre avec une vingtaine d'exposants et des ateliers Zéro Déchets - environ 500 visiteurs

>> Distribution de 1404 poules régionales à 702 foyers

>> 16 animations en événementiels pour 1174 personnes sensibilisées

>> 22 sensibilisations en milieu scolaire pour 975 enfants

LE CYCLE DE L'EAU



En 2024, une étude de schéma directeur stratégique du cycle global de l'eau, sur tout le territoire, a été lancée. Cette étude est un outil de planification d'aide à la décision stratégique, organisationnelle, technique, opérationnelle et financière concernant la politique globale de l'eau à mener par la collectivité pour réussir la transition écologique à l'aune d'un projet de territoire nourrissant les enjeux de développement durable. Il s'agit ici d'écrire l'histoire de l'« eau du futur » sur le territoire. A cet effet les décisions prises de la fin de mandat électif actuel et du prochain mandat du bloc communal doivent être éclairées par une vision à long terme des 75 prochaines années soit un objectif stratégique « Eau 2100 ».

Cette étude porte sur 10 axes :

• 1 : Etat de la législation communautaire, nationale et locale

« eau/environnement »

- 2 : Etat des connaissances scientifiques et expérimentales
- 3 : Améliorer la connaissance de la réalité hydrique du territoire
- 4 : Analyse et synthèse des capacités de développement et de résilience du territoire
- 5 : Analyse des besoins en eau actuels et futurs
- 6 : Analyse de l'état patrimoniale lié au petit cycle de l'eau
- 7 : Proposition de scénarios stratégiques toutes compétences confondues
- 8 : Financement de la politique globale de l'eau
- 9 : Management opérationnel
- 10 : Outils d'aide à la décision

Investissement Eaux Usées
15 000 000 €

Investissement Eaux Pluviales
2 500 000 €

Investissement Eau Potable
5 300 000 €

Les Travaux marquants de l'année 2024 :

• **Onnaing Chasse de Valenciennes**

• **Valenciennes** : Faubourg de Lille rue du Chaufour : pose d'une canalisation d'un diamètre de 1200 sur 320 mètres, permettant de stocker les eaux usées en temps de pluie et de limiter les débordements dans le canal de l'Escaut (2 000 000 €). Ces travaux répondent à l'arrêté préfectoral de mise en conformité délivré par la police de l'eau. De plus toutes les canalisations d'eaux usées (800 000 €) et d'eaux potables (400 000 €) du quartier ont été réhabilitées ou remplacées.

• **Condé-sur-l'Escaut** : rue Maréchal : renouvellement des canalisations d'eaux usées en amiante ciment. Ces canalisations « éternit » datant des années 1930-1970 ne résistent plus aux agressions chimiques liées à la fermentation des eaux usées. Sur tout le territoire, de nombreuses canalisations de ce type commencent à montrer des signes de très grande faiblesse. Un programme pluriannuel est en place pour prévoir tous ces renouvellement. Au vu de l'ampleur des travaux

l'opportunité s'est présentée de renouveler également le réseau d'eau potable qui était, lui aussi, en amiante ciment. Budget : Eaux usées : 900 K€ - AEP : 300 K€.

• **Marly** : rue Jean Jaurès 1^{ère} Phase : avant la requalification complète de la rue, menée par la ville et le Département, il était nécessaire de renouveler les réseaux en amiante ciment et d'augmenter la capacité hydraulique du réseau. Des canalisations en grès, prévues pour une durée de vie de 100 ans ont été posées du rond-point de la ZI N°1 au rond-point Fabien Thiémé. La deuxième phase est en cours jusqu'au carrefour de Romainville. Budget globale : Eaux usées : 3 000 000 € – AEP : 700 000 €.

• Accompagnement de la direction de l'aménagement pour la requalification de l'entrée Nord, à Valenciennes. Les réseaux de l'avenue Lomprez, eau et assainissement, ont été renouvelés garantissant la pérennité des nouveaux ouvrages routiers.

GEMAPI / LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Valenciennes Métropole mène un programme d'actions et de prévention contre les inondations.

1 700 000 €
d'investissement en 2024

500 000 €
de fonctionnement en 2024

➡ **Lutte contre le ruissellement agricole : un nouvel équipement à Sebourg**

Pour compléter le premier programme de travaux mené en 2017, Valenciennes Métropole a poursuivi, en 2024, l'aménagement du bassin versant de l'Aunelle à Sebourg. Un nouvel ouvrage a été créé : le rehaussement de 40 à 60 cm d'un chemin agricole (formant une digue) en amont de la rue de Baisieux. Cet ouvrage crée une rétention de l'ordre de 900 m³ permettant de ralentir, stocker et infiltrer une partie des écoulements à l'amont des zones urbanisées.

Ces travaux représentent un investissement de Valenciennes Métropole d'environ 210 000 € TTC.

➡ **Opérations significatives en 2024**

	Montants (TTC)
Nouvelles missions de maîtrise d'œuvre pour les deux ZEC sur la Rhônelle	170 000 €
Lancement de l'étude hydroécologique du canal du Jard	252 000 €
Plantation de 1 565 ml de haies (3 130 plants) et 65 ml de fascines	36 000 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy-lez-Valenciennes	38 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique structurante (zones d'expansion de crue, digues de cours d'eau et digues de plein champ, bassins, fossés...) et des espaces naturels	230 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées...)	70 000 €

Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à un partenariat mis en place avec la profession agricole, et notamment le concours de la Chambre d'Agriculture.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Valenciennes Métropole soutient la dynamique culturelle, sportive et touristique du territoire.

SPORT

En 2024, la politique sportive de Valenciennes Métropole s'est articulée autour des axes suivants :

➔ Soutien au sport compétitif amateur vecteur d'animation locale

Face à l'inflation et à la hausse des coûts de participation aux compétitions, Valenciennes Métropole a décidé d'augmenter ses subventions afin de mieux soutenir les associations sportives et leurs efforts vers le haut niveau.

199 000 € de subventions aux 20 équipes " fanion "

Hockey Club Valenciennes (Hockey sur gazon – ♂)
TSB Valenciennes (Squash – ♂)
Valenciennes Hainaut Hockey Club (Hockey sur glace – ♂)
TSB Valenciennes (Tennis – ♂)
Tennis Club Saint-Saulve (Tennis – ♀)
Fighting Ducks - Base Ball Club Valenciennes (Base Ball – ♂)
ASHH Valenciennes (Basket Handisport – ♂)
Pélican Club Valenciennes (Natation – ♀)
Pélican Club Valenciennes (Waterpolo – ♂)
Handball Club Anzin (Handball – ♀)
U.S. Valenciennes Athlétisme (Athlétisme – ♂ ♀)
AS Anzinoise Athlétisme (Athlétisme – ♂ ♀)
USM Beuvrages (Basket Ball – ♂)
Valenciennes Volley Club (Volley-Ball – ♀)
Club de Voile d'Amaury (Voile – ♂ ♀)
Skate Hainaut Valenciennes Club (Patinage Synchronisé – ♀)
Golf Club Valenciennes (Golf – ♂)
Valenciennes Handball (Handball – ♀)
US Tennis de table Valenciennes (Tennis de table – ♂)
Cercle d'Escrime de Valenciennes (Escrime – ♀)

11 300 €
de partenariats financiers pour 11 courses



➔ Soutien aux Courses Pédestres

- Les Printanières de Saultain
- Les Foulées Vivicitta à Vieux-Condé
- Les Foulées Valenciennes
- La Course de la Rhônelle à Aulnoy-lez-Valenciennes
- Le Run and Bike d'Artres
- Le trail des Sarrasins à Sebourg
- Les Foulées Maingétoises
- L'Anzinoise, La course solidaire – Anzin
- Le cross Mémorial Ambroise Scaramuzzino à Vieux-Condé
- La corrida Monchalsienne à Monchaux-sur-Ecaillon
- Les Boucles Nocturnes de Vauban Valenciennes

➔ Soutien aux événements sportifs

87 000 €

de partenariats financiers pour 13 événements vecteurs de notoriété pour le territoire

- L'Open de Paratennis de Valenciennes
- La coupe Valenciennes métropole de Golf
- Gravel is Mine Mission Bassin Minier
- All-Star Game de Baseball Valenciennes
- Europower de floorball à Quiévrechain
- Tournoi de Padel P 1000 Messieurs à Valenciennes
- L'Open de Tennis de Valenciennes
- Tournoi International Handibasket de Valenciennes
- Les rencontres du Championnat de France de Hockey sur glace
- Compétitions du Championnat de France de Patinage Synchronisé N1
- Trophée des Hauts de France de Patinage
- Coupe de France de Karaté à Valenciennes
- Valenciennes Université Club – Championnat Inter-région Gymnastique

Soutien au sport scolaire et universitaire

34 000 €

pour favoriser la découverte et l'accès à la pratique du sport par la population locale

- Soutien aux activités du district Valenciennois de l'USEP
- Accueil des scolaires du 1^{er} degré à la patinoire Valigloo
- Soutien aux compétitions universitaires
- Championnat de France Trisports UGSEL à Valenciennes
- Soutien aux manifestations organisées par l'association MISE

En 2024, la culture a une fois de plus démontré toute sa vitalité sur le territoire de Valenciennes Métropole.

Portés par l'engagement sans faille des acteurs culturels locaux, les projets ont rayonné par leur diversité, leur exigence artistique et leur capacité à rassembler. Plus que jamais, la culture s'est affirmée comme un moteur de lien social, d'émotion partagée et d'attractivité pour notre territoire.

➔ **Soutien au programme d'activités des trois acteurs culturels structurants du territoire :**

2 112 579 €

Le phénix

scène nationale Valenciennes
Pôle européen de création

Le Boulon

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Art Zoyd

Centre
de Création Musicale

25 000 €

Soutien aux projets culturels à vocation de cohésion sociale et d'accès à l'art et à la culture

L'art et la culture constituent des leviers puissants pour lutter contre l'exclusion sociale et favoriser l'inclusion de personnes en marge de la société.

2 projets ont été soutenus en 2024 :

- **L'association TEC/CRIAC** a mis en œuvre deux axes de travail transversaux : « Des mots aux gestes de travail, l'imaginaire du travail chez les jeunes » et « Travailler dans le Genre, égalité professionnelle Homme-Femme » (soutien de 10 000 €). Ces initiatives ont été menées en collaboration avec les associations Les Z'elles, Germinal, STAJ, l'Université Polytechnique de Valenciennes et le lycée du Pays de Condé à Condé-sur-l'Escaut.

Le premier axe vise à interroger la perception du travail chez les jeunes, tant de manière collective qu'individuelle,

en explorant les représentations personnelles et intimes qu'ils s'en font. Le second projet propose une réflexion sur les représentations de l'égalité professionnelle entre les sexes, avec l'ambition de les visibiliser à travers des ateliers menés dans les structures partenaires ainsi que dans l'espace public.

- **L'association Bougez Rock** a organisé la 4^{ème} édition du "Magic Music Tour" (soutien de 15 000 €), réunissant six groupes d'habitants issus des communes de Marly, Préseau, Quiévrechain, Sebourg, Valenciennes et Vieux-Condé. Ces participants ont pris part à des ateliers de création musicale d'une durée de 3 heures chacun, aboutissant à la composition de chansons originales. Le projet a culminé avec un concert de restitution le 14 décembre 2024, à l'Espace Culturel L'Odyssée à Valenciennes.

Lecture publique

Le réseau des médiathèques Myriade a vu le jour en avril, réunissant dans un premier temps les médiathèques d'Anzin, Quérénain et Valenciennes.

En décembre, le réseau s'est élargi avec l'intégration des médiathèques d'Aulnoy-lez-Valenciennes, Beuvrages, Crespin et Petite-Forêt. Ce nouveau service, entièrement gratuit pour les habitants de Valenciennes Métropole, offre un accès unifié à plus de 250 000 documents répartis dans 8 médiathèques, grâce à un abonnement unique.

Les usagers peuvent également profiter d'un large éventail de ressources numériques : vidéo à la demande, presse en ligne, autoformation, livres numériques et mangas.

Tout au long de l'année, un programme d'animations baptisé « Inspiration nature : le vivant comme modèle » a été déployé dans six communes, en partenariat avec l'Institut des Mobilités et des Transports Durables.

Par ailleurs, le festival de musiques actuelles «Live entre les livres» a rayonné dans douze communes, confirmant la dynamique culturelle du réseau.

Dans le cadre du plan d'action pour l'égalité femmes-hommes de l'agglomération, les bibliothécaires ont également participé à une matinée de sensibilisation intitulée « Égalité femmes-hommes, si on en parlait ? », soulignant leur engagement en faveur d'une culture plus inclusive.

13 festivals d'intérêt communautaire soutenus financièrement et en ingénierie :

546 000 €

Athéna Blues Festival

A Travers Chants

Embarquement immédiat

Festival Itinérant de Marionnettes

Festival jeune public Pépite Forêt

Festival 2 Cinéma

Hainaut Belles Bretelles

Les Agités du Mélange

NEXT Festival

Saison d'été de la FLAC

Salon international de la BD

Vidéo Mapping festival

Carrefour international /
Les instants nomades

Développement de l'éducation
artistique et culturelle sur l'ensemble
du territoire

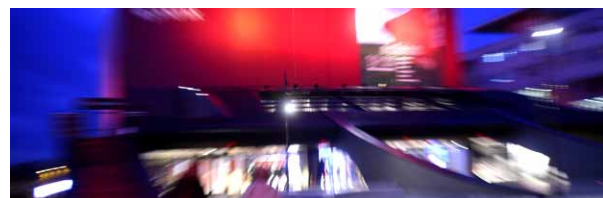
150 000 €

Dans le cadre des Résidences-Missions soutenues par la DRAC Hauts-de-France et l'Éducation Nationale, deux artistes, un collectif artistique et un journaliste ont été accueillis pendant 17 semaines et demie. Ils sont intervenus dans 59 structures (scolaires, sociales, médicales et culturelles) réparties sur 18 communes, touchant un public de tous âges.

Le théâtre d'Anzin

L'année écoulée a marqué un tournant pour le Théâtre d'Anzin, avec une évolution majeure de sa programmation et de son positionnement. Une nouvelle ligne artistique s'est dessinée, mettant à l'honneur des spectacles accessibles et fédérateurs : musique, théâtre, humour...

En 2024, la programmation du Théâtre d'Anzin s'est déployée exclusivement en hors-les-murs. Il a proposé 15 représentations pour un total de 6492 spectateurs. Le taux de remplissage des spectacles a atteint le seuil de 89%.



Le phénix

36 542 spectateurs en 2024

(+ 13% par rapport à 2023)

En 2024, le Phénix a ouvert ses portes au public durant 289 jours

TOURISME

Valenciennes Métropole développe sa politique touristique via l'action de l'Office de Tourisme Valenciennes et Congrès. Elle s'appuie également sur des équipements clés comme la Cité des Congrès Valenciennes et le port de plaisance Valescaut.

➔ Office de Tourisme Valenciennes et Congrès

L'Office de Tourisme a mené des actions événementielles qualitatives et marquantes avec un taux de satisfaction élevé comme la 6^{ème} édition de Made in Valenciennes qui enregistre un record de participation ou encore l'apéro roulant insolite dans le cadre de Valenciennes à Table. L'hébergement touristique et l'accueil des groupes loisirs ont connu une légère augmentation. En 2024, l'Office de Tourisme s'est investi dans des projets structurants d'itinérance douce comme le déploiement d'un Réseau Points-Nœuds vélo démonstrateur du Bassin Minier ou encore l'animation et le développement des labels Cafés rando et Accueil Vélo.

TAXE DE SÉJOUR

685 508 €

DE RECETTES

SOUTIEN DE

278 245 €

EN FONCTIONNEMENT

congrès :
33 évènements
accompagnés

8 804

Sollicitations touristiques

dont 3 408 au Mont de Piété



383 716
nuités

Groupes loisirs :
55 groupes accueillis



13 572

abonnés sur la page Facebook

5% de + qu'en 2023

3014

abonnés sur Instagram

6% de + qu'en 2023

Billetterie :
3 288 réservations

effectuées sur le logiciel de
billetterie géré par l'office

➔ Des actions innovantes au service des publics et des acteurs du tourisme !

- **Le Mont de Piété : le nouvel accueil du public.** Echanger sur les incontournables ou les actualités du territoire autour d'un café, naviguer à travers les communes grâce à une table numérique connectée ou encore découvrir les produits locaux grâce à une présentation soignée et scénographiée de la boutique... Les conditions d'accueil des publics ont été améliorées depuis l'installation des équipes de l'Office de Tourisme au sein du bâtiment historique du Mont de Piété, situé 12 place verte à Valenciennes.

- **Le tuk tuk : la star de l'été !** Expérience unique à bord d'un tuk tuk, ce format de visite itinérant traverse Valenciennes pour une mise en valeur du patrimoine architectural et culturel de la ville. L'offre est adaptée à un large public des enfants aux seniors et par tous les temps en raison de l'adaptabilité de ce véhicule électrique. Outre l'ajout d'une offre touristique forte et différenciante, le tuk tuk permet une évolution du regard des habitants sur leur propre ville. Ils prennent conscience de l'intérêt touristique de leur environnement et renforce ainsi leur sentiment de fierté.

- **Les collaborations.** L'Office de Tourisme a développé une programmation lors des événements majeurs du territoire : le passage de la Flamme paralympique, l'Urban Trail de Valenciennes et le Festival 2 Cinéma de Valenciennes. Durant la fermeture imposée d'un lieu d'accueil des publics en raison du déménagement au Mont de Piété, l'Office de Tourisme a multiplié les présences hors-les-murs chez ses partenaires du Valenciennois comme le Centre Place d'Armes, le Centre aquatique Nungesser et Au Tour du Kiosque.

➔ Port de plaisance Valescaut

En 2024, les travaux de réfection des berges ont considérablement impacté les capacités d'accueil du port de plaisance.

La baisse de fréquentation, en hausse depuis 2021 jusqu'en 2023, était néanmoins prévisible et attendue. Malgré tout cela, les contrats mensuels ont largement augmenté et le port enregistre une saison positive avec des retours élogieux quant à l'accueil reçu. Aucune animation grand public n'a pu être organisée pour des raisons évidentes d'impraticabilité du quartier au regard des travaux.



➔ Cité des Congrès Valenciennes



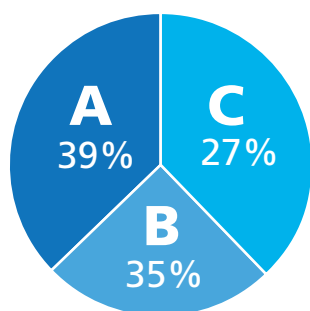
- 14 salons pros et grand public, expositions
- 21 conventions – colloques - séminaires et réunions
- 3 congrès
- 15 festifs & galas, soirées grand public et arbres de Noël
- 4 concours
- 23 spectacles
- 1 manifestation sportive
- 3 autres

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Valenciennes Métropole veille à la bonne gestion des moyens techniques et financiers dans la réalisation des projets initiés par les élus communautaires.

RESSOURCES HUMAINES

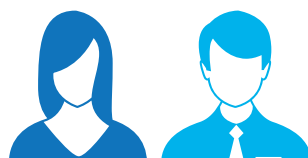
317 agents sur emplois permanents *



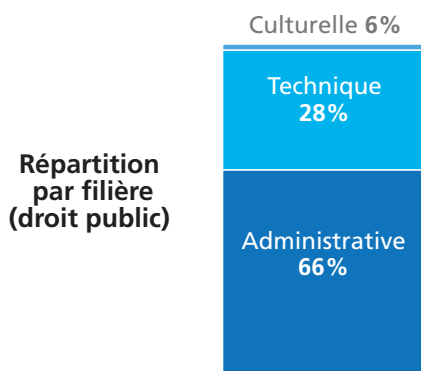
Répartition des effectifs (droit public) par catégorie

* effectifs communautaires au 31/12/2024

63,5% **36,5%**



Répartition des effectifs sur emplois permanents



Répartition par filière (droit public)

44 ans

âge moyen



100%
des agents permanents
ont suivi une formation
d'au moins un jour

Catégorie A
37%

Catégorie B
27%

Catégorie C
36%

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MARCHÉS PUBLICS

Une procédure peut être :

- Une procédure adaptée (MAPA)
- Un appel d'offres
- Un lot de procédure allotie
- Un contrat en dessous de 40k€ HT
- 1 marché subséquent
- 1 groupement de commandes



226
marchés
modifiés

En 2024, il y a eu :

- 83 consultations publiées
- 485 plis réceptionnés
- 226 marchés notifiés
- 49 avenants
- 77 DC4
- 1 600 décisions achats
- 18 demandes de précisions après rejet
- 46 autres demandes (non-reconduction, exemplaire unique, certificat administratif, ...)
- 9 déclarés sans suite

les actes



205 délibérations
en Bureaux communautaires

221 délibérations
en Conseils communautaires

MUTUALISATION

- Mutualisation des services des affaires juridiques avec Valenciennes Métropole, la Ville de Valenciennes et d'Anzin :



En 2024, il y a eu :

- 501 délibérations
- 301 demandes des services
- 10 contentieux

- Service mutualisé relatifs aux contrats spéciaux : suivi de l'exécution des délégations de service public et des régies pour Valenciennes Métropole, Valenciennes et Anzin :

En 2024, il y a eu :

- 20 contrats (DSP, CPI et autres conventions, clôture, renouvellement ou lancement de dossiers inclus)
- 5 régies
- 19 rapports d'activités
- 4 rapports sur des choix de futur de mode de gestion
- 14 avenants
- 13 CCSP avec 23 dossiers présentés
- 3 CDSP avec 8 dossiers présentés
- 1 contentieux

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service « Moyens Généraux » gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole. Ses missions principales sont l'accueil des usagers et visiteurs, le standard téléphonique, la logistique (courrier, presse, livraison, réservation de salle...), la gestion de la flotte automobile et l'économat (achats, fournitures...).



11 433

courriers affranchis

soit 2 537 de moins qu'en 2023



3267

courriers reçus

soit 176 de moins qu'en 2023

54 

C'est le nombre de véhicules, essentiellement hybrides et électriques, qui composent la flotte automobile de Valenciennes Métropole (51 véhicules et 3 remorques)

ARCHIVES

Depuis 2022, le service des archives de la Ville de Valenciennes et le service des archives de Valenciennes Métropole sont mutualisés.

4 728 m
d'archives
linéaires

du XII^e siècle à aujourd'hui



117

mètres linéaires
collectés en 2024

130

mètres linéaires
traités en 2024
(analyse, reconditionnement)

180

mètres linéaires éliminés en 2024

68 lecteurs reçus
pour 1 648 dossiers communiqués

314 dossiers communiqués
aux services

233 recherches administratives
et historiques

226 000 pages et documents
disponibles sur le site
archives.valenciennes.fr

20 actions culturelles organisées
(dont 2 expositions et 4 conférences)
pour 1126 visiteurs

5 classes d'écoles primaires accueillies,
soit 153 élèves



307 401
pages vues

2 942 vues sur le passage de la Flamme Paralympique
8 979 vues sur la prise en charge des déchets par le SIAVED
5 611 vues pour la page Restructuration entrée Nord

150 071
utilisateurs uniques
sur l'année

Tout au long de l'année, Valenciennes Métropole s'engage activement à informer les usagers sur les politiques et projets de l'agglomération. En 2024, Valenciennes Métropole a consolidé sa stratégie de communication vidéo en diffusant des contenus variés. Parmi les productions réalisées, on peut citer la vidéo de la Signature du Contrat « Quartiers 2030 » qui met en lumière l'engagement de la métropole dans le renouvellement urbain et la cohésion sociale et plus largement sur la politique de la ville. Plusieurs reportages ont été réalisés pour promouvoir les manifestations locales tandis qu'une vidéo sur le tourisme d'affaires valorise l'attractivité du territoire et son offre d'accueil.

Ces contenus ont permis de toucher un large public, favorisant la transparence des actions menées et l'engagement des citoyens. Parallèlement le podcast « Territoire » a permis de valoriser des talents locaux. Ce format audio offre une plate-forme d'expression aux habitants et acteurs économiques qui renforce le sentiment d'appartenance au territoire.

DES RENDEZ-VOUS FÉDÉRATEURS

En 2024, Valenciennes Métropole a multiplié les temps forts tels que l'inauguration de l'ATLab à Onnaing, l'accueil du relais de la flamme paralympique, les fêtes de quartiers, les animations locales et rendez-vous annuels comme Place aux Vélos ou le Village santé des femmes. Ces événements innovants ont renforcé le lien social, valorisé les transformations urbaines et impliqué les habitants dans la vie locale.



17 000
abonnés



3 527
abonnés



2 150
abonnés



9 500
abonnés



4 350
abonnés



COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 108 conseillers et conseillères (90 titulaires et 18 suppléants).

Le bureau communautaire se compose comme suit :

Laurent DEGALLAIX	Président de Valenciennes Métropole
Jean-Noël VERFAILLIE	Vice-Président délégué au Développement Economique et Grands Projets
Jean-Marcel GRANDAME	Vice-Président délégué à l'Habitat, au Renouvellement Urbain, à l'Urbanisme et à l'Urbanisme Commercial
Sylvia DUHAMEL	Vice-Présidente déléguée aux Gens du Voyage, à la Gestion des Aires d'Accueil et à l'Habitat Adapté
Grégory LELONG	Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
Valérie FORNIES	Vice-Présidente déléguée à l'Insertion
Isabelle CHOAIN	Vice-Présidente déléguée à l'Egalité Femmes Hommes et la Réussite Educative
Laurent DEPAGNE	Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale, au Dispositif de santé et à la Prévention de la délinquance
David BUSTIN	Vice-Président délégué à l'Ecologie Urbaine
Régis DUFOUR LEFORT	Vice-Président délégué au Plan Climat Territorial et à la Transition Ecologique
Véronique DUPIRE	Vice-Présidente déléguée à l'Eau et l'Assainissement et au Cycle de l'Eau
Maurice HENNEBERT	Vice-Président délégué à l'Agriculture et au Développement Rural
Armand AUDEGOND	Vice-Président délégué aux Ressources Humaines
Joël SOIGNEUX	Vice-Président délégué à l'Administration Générale et au Pacte de Gouvernance
Pierre-Michel BERNARD	Vice-Président délégué aux Sports
Yves DUSART	Vice-Président délégué à la Culture
Xavier JOUANIN	Conseiller communautaire délégué à l'Emploi, aux Services à la Personne et au PLIE
Ahmed RAHEM	Conseiller communautaire délégué aux Infrastructures à usages numériques
Elisabeth GONDY	Conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement Supérieur
Pierre GRINER	Conseiller communautaire délégué à la Sécurité Urbaine de proximité, à l'Accessibilité et au Handicap
Hervé BROUILLARD	Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI
Ali BENYAHIA	Conseiller communautaire délégué à la Commission Intercommunale de Sécurité
Didier JOVENIAUX	Conseiller communautaire délégué au Tourisme et à la Promotion du Territoire
Philippe BAUDRIN	Conseiller communautaire délégué à la mise en oeuvre du schéma IRVE

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les établissements recevant du public (ERP) du territoire. Les ERP sont classés en quatre catégories. **En 2024, il y a eu 2245 visites et 699 projets.** A l'issue de ces visites, la Commission de Sécurité émet un avis favorable ou défavorable.

	2 ^e catégorie	3 ^e catégorie	4 ^e catégorie	5 ^e catégorie	Total
2023	82 (+7 projets)	243 (+ 21 projets)	223 (+ 24 projets)	1699 (+599 projets)	2247 (+ 599 projets)
2023	77 (+6 projets)	236 (+ 26 projets)	226 (+ 21 projets)	1706 (+646 projets)	2245 (+ 699 projets)

	Nombre de dossiers	Avis favorables	Avis défavorables	Sans avis
Visites de réception, d'ouverture	51	37	4	10
Visites périodiques, inopinées, de sécurité et de contrôle	167	137	22	8
PC, Autorisations Travaux, DT	324	265	42	17
Etudes de documents GN6	26	24	0	2
CTS	3	1	0	2
Levées de réserves	48	38	9	1

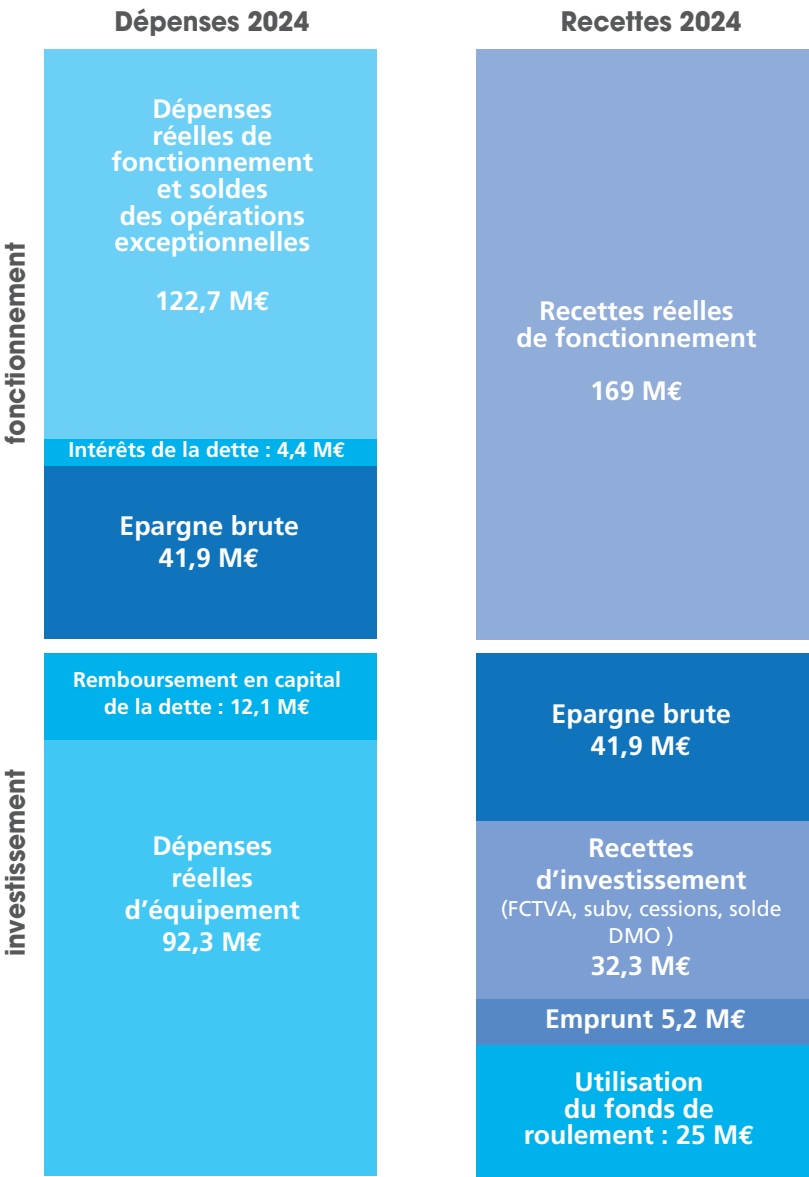
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2024

Dépenses et recettes réelles hors provisions

- Budget principal
- Budget ZAE
- Budget Renouvellement Urbain
- Budget PLIE
- Budget Centre des Congrès
- Budget Réseau de chaleur
- Budget Réseau Haut-Débit
- Budget Port de Plaisance, Stade, Théâtre d'Anzin
- Budget Eaux usées - Eau potable

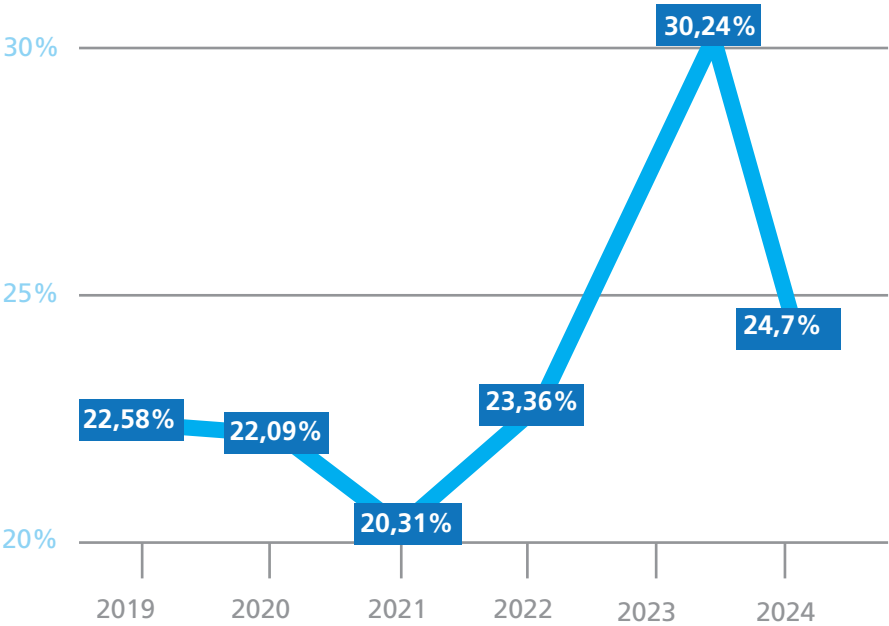


TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Après une année 2023 exceptionnelle, le taux d'épargne brute 2024 s'établit à 24,74 %. Ce dernier traduit la performance de la section de fonctionnement à dégager de l'épargne pour financer la section d'investissement et ses projets.

Il permet de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2020-2026, en évitant un recours excessif à l'emprunt.

Le ratio communément accepté comme correct se situe entre 8 % et 15 %.

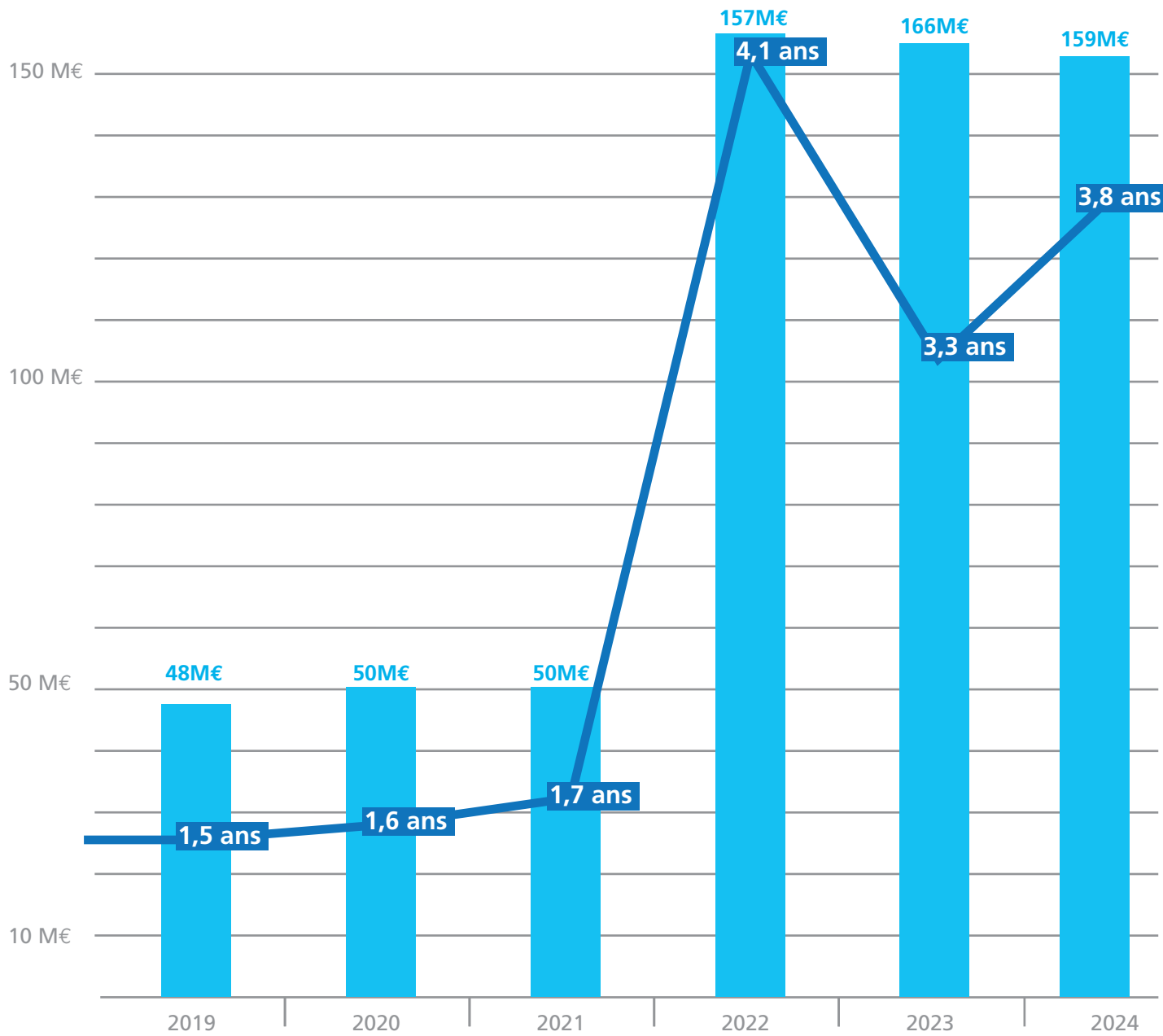


(% de l'épargne brute par rapport aux ressources réelles)

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Après consolidation des budgets dédiés au cycle de l’eau, l’encours de dette s’élève au 31/12/2024 à 159 M€. Valenciennes métropole est en capacité de rembourser sa dette à partir de son épargne brute en 3,8 années. Un ratio qui se situe en deçà de la zone de vigilance fixée à 8 années.

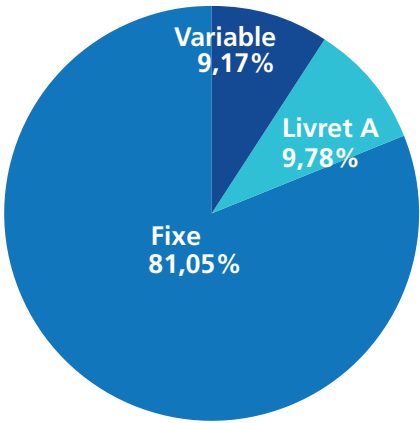
Encours de dette - Capacité de désendettement



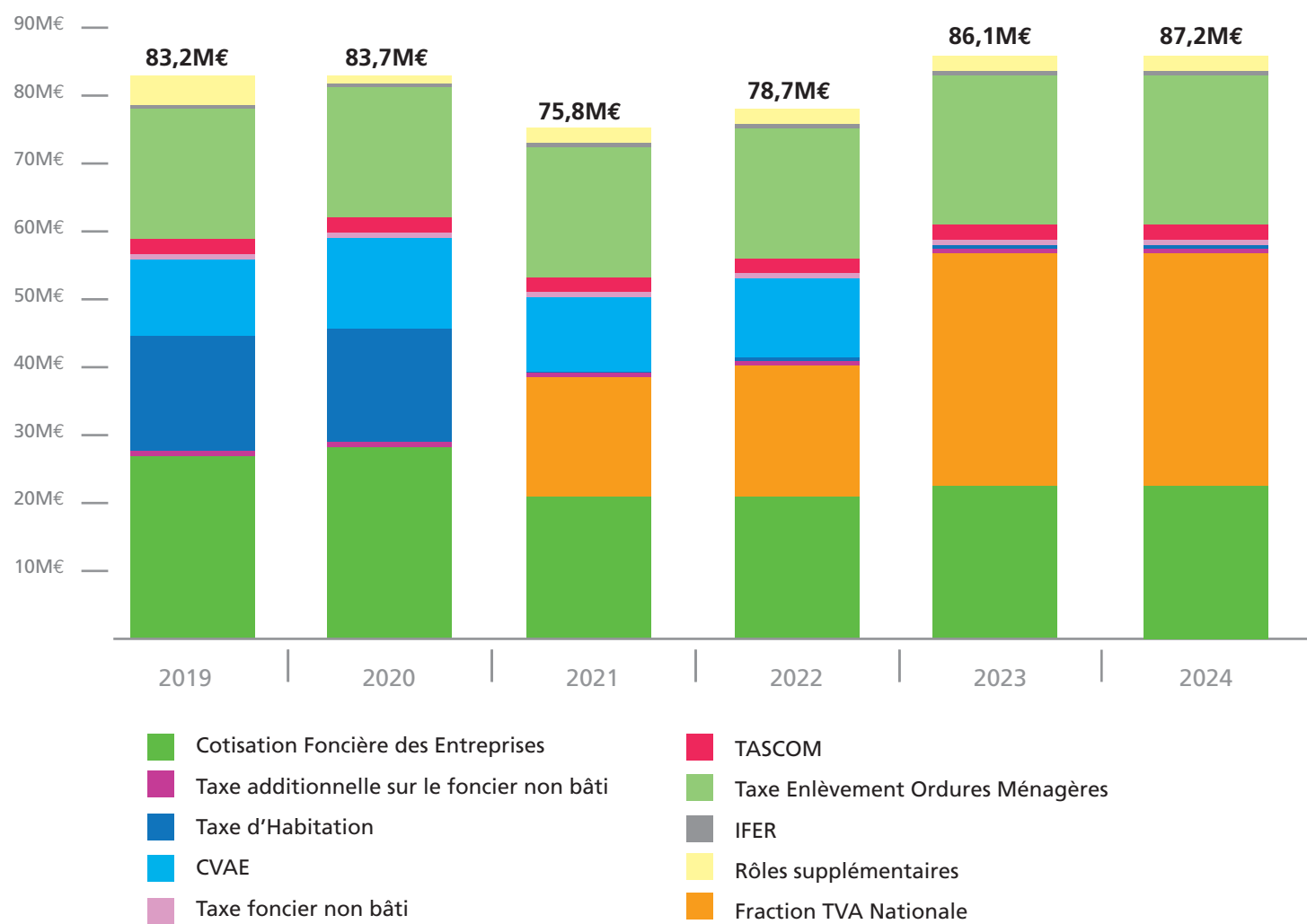
STRUCTURE DE LA DETTE BANCAIRE

La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l’Exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d’intérêt moyen de 2,63 % en 2024.

Dette par type de risque (avec dérivés)



ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES



2024

TAXE D'HABITATION (produit)	843 426 €
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI (produit)	69 911 €
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (produit)	23 226 906 €
TAXE ADDITIONNELLE SUR LE FONCIER NON BATI	338 340 €
FRACTION TVA NATIONALE	34 181 806 €
IFER	1 228 214€
TASCOM	3 210 0353 €
TEOM	22 612 893 €
ROLES SUPPLEMENTAIRES	1 537 890 €

LA POLITIQUE DE STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE SE POURSUIT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION TOUJOURS INCHANGÉS

L'évolution favorable des bases fiscales traduit la dynamique du territoire.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de la cotisation foncière sur les entreprises	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taux de la taxe d'habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE

En 2024, la communauté d'agglomération a réalisé plus de 90 M€ de dépenses d'équipement (hors dette), tous budgets confondus. C'est 476 € par habitant pour 2024, signe fort des projets structurants menés par une agglomération dynamique engagée pour renforcer son attractivité et offrir des équipements de qualité à ses habitantes et habitants.

LA RECHERCHE ET LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Restructuration de l'Entrée Nord



Au sein de la Direction des affaires financières, le service des financements extérieurs est responsable de la gestion des subventions, depuis la recherche et la préparation des dossiers jusqu'à leur clôture, en collaboration avec les services opérationnels et comptables. Depuis le 1^{er} juillet 2024, le service est mutualisé avec la Ville de Valenciennes. L'évolution marquante de 2024 est également son positionnement sur le développement de la coopération européenne.

En 2024, 70 dossiers ont été déposés pour plus de 14M€ de subventions conventionnées en 2024 auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'Etat, la DRAC, le Département du Nord ou encore la Région Hauts-de-France.

En parallèle, Valenciennes Métropole a sollicité 49 avances ou acomptes de subventions pour un montant de 6,4M€

au titre de conventions déjà conclues, principalement avec l'État, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, le FEDER et l'Agence de l'Eau. Les demandes ont notamment concerné les subventions de l'Etat pour les travaux de requalification de l'entrée Nord de Valenciennes, les subventions du Département pour les sites NPNRU financés ou les aménagements des centres de bourg, de l'Agence de l'Eau pour les divers travaux liés à la gestion de l'eau de pluie ou des eaux usées.

L'année 2024 a également été marquée par la préparation de plusieurs dossiers de candidature au programme de coopération transfrontalière Interreg France-Wallonie-Vlaanderen sur des sujets liés au tourisme, au développement économique ou encore au développement durable.



Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
BP 60227 • 59305 Valenciennes Cedex • Tél.: 03 27 096 096 • Fax : 03 27 096 097

www.valenciennes-metropole.fr